27 MAI 1977

cf indexation
rétro
version
anglaise

Examen de quelques travaux
récents sur le commerce traditionnel
en Afrique soudano-sahélienne.

Communication au symposium sur
l'Agriculture sous pluie dans les régions
semi-arides

Riverside, Californie, 17-22 Avril 1977

Ph. COUTY
ORSTOM

Paris, mars 1977

BIBLIOTHÈQUE SCD-2 O.R.S.T.O.M.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 28199
Cote : B

Ph. COUTY - Recent studies on traditional agricultural marketing in the Sudan and Sahel zones of Africa.

Selected monographs written during the last ten years are examined with regard to the following problems :

(1) Traditional agricultural marketing in the Sudan and Sahel zones of Africa seems based upon complemntarities, both within the zones and between the zones and other parts of Africa. Examples of interior complementarities : the trade between sedentary farmers and nomad herdsmen (Niger), the trade between farmers and fishermen (Northern Cameroon), the trade between different groups of farmers (mountain and plain in Northern Cameroon).

Outside complementarities link the Sudan and Sahel zones with coastal areas (cattle and fish exchanged for cola nuts). Example : the cattle and meat channels supplying Abidjan markets.

(2) The existence of these different kinds of trade lands to four tentative conclusions :

- The concept of homogeneous regions is an inadequate basis for the planning of agricultural development in the zone ;
- there is no such thing as an homogeneous "traditional" sector in the Sudan and Sahel economies ; an active and powerful intermediate sector, mostly concerned with food production and marketing, has to be taken into account by economic analysis ;
- the study of price mechanism in this intermediate sector meets with a number of difficulties and requires innovative typologies ;
- intervention in marketing is risky and probably ought to come to terms with existing trade systems. An evaluation of past actions seems now needed.

ORSTOM
Paris, le 20-3-1977

Examen de quelques travaux récents sur le commerce traditionnel en Afrique soudano-sahélienne

---

Les données sur le commerce traditionnel en Afrique soudano-sahélienne sont sans doute trop fragmentaires et trop disparates pour qu'on puisse tenter d'en faire une synthèse, même provisoire. On se contentera donc, dans la première partie de cette communication, de présenter quelques exemples significatifs d'échanges intra-africains spontanés, portant essentiellement sur des produits locaux (vivriers) : telle est, en gros, la signification du qualificatif "traditionnel". Le cadre géographique adopté correspond à la zone sahélienne (entre les isohyètes 250 et 500 mm) ainsi qu'à la zone soudanienne (500-1.000 mm) qui s'y rattache étroitement. Il faudra d'ailleurs inclure dans le champ d'études, au moins pour mémoire, des zones situées plus au sud, avec lesquelles l'Afrique soudano-sahélienne entretient d'importantes relations commerciales.

La réputation du commerce traditionnel africain n'est pas très bonne. On lui reproche de multiplier les intermédiaires, de rendre des services insuffisants à coût trop élevé. On recommande de le surveiller, voire de le supprimer (Letnev 1967). Certains auteurs, pourtant, rappellent que le commerce traditionnel a le mérite d'exister, ou attirent l'attention sur les résultats parfois peu convaincants obtenus par certains organismes publics et semi-publics commercialisant les produits destinés à l'exportation (Raynaut 1975, p. 39).

En ce domaine, les solutions s'inspirent de choix politiques dont l'économiste n'a pas à discuter ; elles doivent néanmoins aussi se fonder sur une appréciation exacte des réalités socio-économiques. Une telle appréciation exige des instruments d'analyse que la recherche actuelle s'efforce d'améliorer. Les orientations de cet effort seront décrites dans la seconde partie de la communication.

I

L'étude des échanges traditionnels de l'Afrique soudano-sahélienne s'appuie utilement sur l'examen d'un certain nombre de complémentarités. A l'intérieur de la zone, des complémentarités agriculture-élevage, ou agriculture-pêche, suscitent depuis longtemps des échanges actifs ; on note également des échanges entre paysans pratiquant des systèmes de production agricole différents, en plaine et en montagne par exemple. A une toute autre échelle, jouent les grandes complémentarités fondées sur la différence de latitude entre Afrique sèche et Afrique forestière ; les courants commerciaux nés de ces complémentarités se confondent en partie avec ceux qui relient l'Afrique au reste du monde, puisque les régions côtières expédient vers le nord à la fois des produits du cru (cola) et des produits importés.

a) Complémentarités internes à l'Afrique soudano-sahélienne

1°/ Complémentarité agriculture-élevage

On en trouve un bon exemple dans les travaux de Bernus (1972, 1974a, 1974b). L'auteur montre comment les Touaregs Illabakan du Niger, "éleveurs nomades sans agriculture", s'insèrent dans une économie d'échange en zone nomade stricto sensu et sur des marchés situés plus au sud, à la limite nord des cultures (voir carte, annexe 1).

Les transactions s'effectuent d'abord autour des points d'eau et dans les campements. Après les récoltes, des agriculteurs arrivent en zone nomade avec des ânes ou des bœufs porteurs chargés de mil et de sorgho. Plus au sud, à la limite des zones sédentaire et nomade, se trouvent des marchés où les Illabakan vont vendre des animaux afin d'acheter du mil et d'autres produits. Ils utilisent dans ce but les services de courtiers appelés dillali, qui garantissent les transactions (1).

Conformément à la logique économique, les cours du bétail et des céréales varient dans l'espace et dans le temps en fonction de la rareté relative des produits échangés. Sur les marchés du sud, à proximité de la zone agricole, le prix du bétail est élevé, celui des céréales est bas. Inversement, les animaux sont bon marché là où ils abondent, c'est-à-dire en zone nomade ou sur un marché situé encore plus au nord, celui d'In Gall ; là, par contre, les céréales coûtent cher, leur prix incluant très normalement une marge qui rémunère le transport et les risques. La variation dans le temps est tout aussi explicable : en octobre, après les récoltes, les céréales sont bon marché mais leur pr

(1) On retrouve ces dillali dans le nord du Cameroun (Fréchou 1966, p. 64), dans le nord de la Nigéria (Jones 1972, p. 254), etc. Bonte (1967, p. 168) voit dans la présence des dillali la preuve q les échanges commerciaux sont inséparables des rapports sociaux. I faut noter cependant que les dillali rendent des services commerci très précis, et que leur activité, rémunérée par une commission, s'intègre dans le fonctionnement avant tout économique du circuit. Les circuits commerciaux du poisson utilisent des intermédiaires c même genre, les fatoma bornouans (Couty et Duran, 1968, pp. 212-21

s'élève jusqu'à la soudure (début des pluies) ; de novembre à janvier, les bovins revigorés par la saison des pluies se vendront à bon prix, mais leur cours baisse pendant la saison sèche. Bernus (1974b, p. 140) note que ce cycle saisonnier est rarement mis à profit par les éleveurs, qui ne savent pas ou ne peuvent pas concentrer leurs achats de mil au bon moment et faire des réserves pour l'année à venir.

Le marché d'In Gall (Bernus 1972, p. 83) met en présence, outre les éleveurs nomades et les cultivateurs ou caravaniers venus du sud, des sédentaires locaux producteurs de sel et de dattes. Pour compliquer encore, on trouvait à In Gall, à l'époque de l'enquête, du sel de Bilma, de Taoudéni et quelquefois de l'Amadror ; des camions libyens apportaient des tissus, des tapis, des burnous, du thé et du sucre, pour repartir chargés de moutons...

2°/ Complémentarité agriculture-pêche

Assez analogue à celle qui vient d'être décrite, cette complémentarité apparaît dès que certains groupes se spécialisent dans la pêche en rivière ou en lac. Elle a très tôt donné naissance au troc, peu à peu transformé en échange commercial. Dès 1926, dans l'extrême-nord du Cameroun, Gide (1928, pp. 13 et 19) avait noté des circuits de ce genre chez les Kotoko, ces mêmes Kotoko qui, depuis, ont préféré se consacrer au seul commerce du poisson, plus rémunérateur que la pêche (Couty 1964, Couty et Duran 1968, Bouquet 1976).

3°/ Complémentarités entre systèmes de production agricole

Au Cameroun, Hallaire (1972) a étudié les échanges qui s'effectuent entre les habitants de la plaine de Mora et ceux de l'extrémité septentrionale des monts Mandara. Dans la montagne, les animistes Matakam, Mada, Ouldémé, Podoko et autres, cultivent du mil sur les pentes aménagées en terrasses, ainsi qu'un peu d'arachide. Les densités dépassent fréquemment 100 hab/km2. La plaine, occupée par des Islamisés (Mandara entre autres) est plus fertile et la culture du coton s'y est développée ; le système agricole repose sur la rotation coton/sorgho de saison des pluies, sur l'utilisation intensive des sols argileux pour le sorgho de saison sèche, sur l'emploi de main-d'œuvre païenne. Toute la zone connaît une forte activité commerciale, qui met en contact ces deux groupes, musulmans de plaine et animistes montagnards, pratiquant une agriculture différente. Un groupe ethnique particulièrement apte au commerce, les Mandara, joue un rôle important dans ces échanges (voir carte, annexe 2).

Si nous négligeons pour l'instant les marchandises de provenances éloignées (cola, poisson, textiles), il est possible de repérer trois types de mouvements locaux :

- D'abord une circulation à courte distance, à l'intérieur d'un même milieu géographique : lait et mil échangés entre agriculteurs et éleveurs (cf. plus haut), produits de l'artisanat spécialisé (nattes, poteries, etc.), produits maraîchers apportés par les montagnards aux citadins de Mokolo. Mais les mouvements les plus intéressants relient la montagne à la plaine, et inversement.

- Les montagnards vendent aux Mandara de plaine d'abord de l'arachide, mais aussi des haricots (<u>vigna sinensis</u>) et une sorte de tabac utilisé par les femmes pour se teindre les dents en rouge. Aux païens descendus et établis en plaine, ils vendent divers produits que ces émi-

grés continuent à consommer mais qu'ils ne cultivent plus. Enfin la clientèle Mandara achète des produits d'artisanat, de cueillette et de ramassage : poteries, mortiers, pilons à mil, planchettes pour écoliers coraniques, fruits du tamarinier, fagots, etc. Ce dernier type d'échanges est suscité avant tout par la différence de niveau de vie entre païens et musulmans, ces derniers cherchant à éviter des travaux pénibles que les montagnards acceptent de réaliser contre paiement.

La plaine de Mora vend du mil et du sorgho à tous les massifs montagneux, y compris à ceux des Matakam (qui se suffisent à eux-mêmes en saison sèche, mais qui, comme les montagnards de l'est, manquent de mil en saison des pluies).

- Ces échanges entre plaine et montagne s'intègrent à des mouvements plus amples orientés soit vers les capitales régionales de Maroua et Garoua, et de là vers le sud du Cameroun et le Tchad, soit vers la Nigéria. Le tabac, par exemple, fait l'objet d'une véritable culture commerciale en montagne (2), d'où il est expédié en Nigéria, ou vers Garoua et Maroua. La patate, cultivée en pays matakam, part également vers ces deux villes. De même, la circulation du mil de la plaine vers la montagne se confond dans une certaine mesure avec un mouvement de céréales orienté dans le sens Nigéria-Cameroun-Tchad, auquel la plaine de Mora sert de relais. A ce propos, Hallaire se réfère à une étude antérieure de Couty (1965) concernant les circuits du mil dans le Diamaré (département central du Nord du Cameroun). Ce travail distinguait deux catégories de marchés, "d'une part les pôles de petites zones fermées sur elles-mêmes, d'autre part les pièces d'un circuit plus étendu" (Couty 1965, p. 51). La même étude attirait l'attention sur le lien unissant les importations camerounaises de mil nigérian et les exportations vers le Tchad, - lien confirmé dix années plus tard par Hallaire. On voit qu'on passe, de façon quasi-insensible, d'une circulation locale à des courants internationaux, d'ailleurs peu contrôlés par les douanes

Les oignons, cultivés en saison sèche le long des cours d'eau temporaires, circulent dans le même sens que le mil : de la plaine vers la montagne et d'ouest en est, à partir de la Nigéria, vers Maroua, le sud du Cameroun, le Tchad et l'E.C.A. (3). Le bétail au contraire passe du Tchad au Cameroun et du Cameroun en Nigéria (Fréchou 1966) ; les peaux circulent dans le même sens. Hallaire repère également un courant local de bétail, de la plaine vers la montagne : les montagnards en effet ont besoin de sacrifier des animaux lors de certaines fêtes rituelles.

---

(2) Le tabac est cultivé en d'autres endroits du nord du Cameroun, en pays massa, par exemple. Gide (1928, p. 31) signale déjà que les Massa vendent leur récolte de tabac à des commerçants de Nigéria.

(3) Il faut souligner l'importance de cette culture commerciale en Afrique soudano-sahélienne. Au Niger, la culture de l'oignon qui était traditionnelle en saison sèche, connaît depuis quelques années une extension dans les périmètres aménagés. La quasi-totalité de la production est commercialisée. En 1970, les exportations officielles d'oignons du Niger s'élevaient à 326 millions de francs CFA (sur des exportations totales de 8.795 millions). Les exportations de coton-fibre, pour la même année, étaient de 160 millions de francs CFA.

Voir également Funel 1976, pp. 147-148.

Cette étude d'Hallaire fournit un bon exemple des données qu'il serait souhaitable de réunir périodiquement sur un certain nombre de zones-témoin d'Afrique soudano-sahélienne. Une étude des prix et des marges devrait cependant compléter les analyses du géographe, et permettre ainsi d'apprécier le fonctionnement des circuits. Il convient de noter, en outre, que l'importance de ces circuits, pour grande qu'elle soit, ne doit pas être surestimée. Hallaire rappelle à juste titre, dans la conclusion de son travail, que "ce sont les cultures d'exportation qui rapportent aux cultivateurs, à quelques exceptions près, la plus grande partie de leurs revenus, et qui les ont fait entrer dans une économie monétaire". De fait, les quantités de mil commercialisé sont faibles par rapport à la production totale : environ 10 % au Niger, selon la SEDES, et sans doute guère davantage au Cameroun. D'où une grande amplitude des mouvements de prix, puisque "toute variation, même légère, de l'auto-consommation et du stockage, a des répercussions considérables en valeur relative, sur le volume des céréales offertes sur le marché" (Raynaut, 1975, p. 17).

D'une manière générale, en Afrique soudano-sahélienne, les échanges fondés sur les complémentarités qui viennent d'être décrites sont encore stimulés par l'urbanisation, par les différences de densité de population, par les différences de niveaux de prix à proximité de certaines frontières, et dans une certaine mesure, par le développement des cultures d'exportation. Tous ces points ne peuvent faire ici l'objet que de brèves remarques :

- Il est certain que les progrès dans la circulation et la commercialisation des céréales ont profité d'abord aux habitants des villes. Raynaut (1975, p. 13) le souligne à propos du Niger : "Tous les réseaux actuels de distribution des céréales sont destinés à l'approvisionnement des villes, et plus particulièrement de Niamey". En fait, certains centres urbains, de plus en plus approvisionnés par des produits alimentaires importés, devront être reconquis par les producteurs sahéliens, grâce à une politique de prix et à des structures commerciales adéquates. Par ailleurs, on a vu plus haut que les ruraux, eux aussi, peuvent dans certains cas bénéficier de l'existence de courants commerciaux céréaliers.

- Les différences entre systèmes de production agricole dépendent étroitement des différences dans la densité de population. Ces différences de densité jouent donc un rôle important dans l'établissement des courants d'échange, lesquels, à leur tour, permettent le maintien de densités inégales. Toutefois la liaison n'est jamais univoque. Hallaire (1972) montre que dans le nord du Cameroun le mil circule de la plaine de Mora vers les montagnes, c'est-à-dire vers les zones à <u>forte</u> densité de population. Si l'on s'en tient aux plaines seules, par contre, ce sont les zones à densité forte ou moyenne qui exportent du mil vers des zones de densité <u>moindre</u> (la Bénoué, le Tchad). Ce qui n'a rien d'illogique, puisque la population se concentre dans les zones fertiles (Couty, 1965, p. 8).

- S'agissant des occasions de profit liées à l'existence d'une frontière, Raynaut (1975, p. 31) voit dans la proximité de la frontière nigériane l'origine de la vocation commerciale de Maradi, notamment en ce qui concerne le trafic du bétail. De nombreux exemples de ce genre pourraient être trouvés dans la zone qui nous intéresse, surtout lorsque la frontière en question sépare deux zones monétaires.

- Le dernier point a fait l'objet d'âpres controverses. Pour Hallaire (1972, p. 282), "le développement du commerce local africain est lié, dans une large mesure, à celui du commerce extérieur". Dans le nord du Cameroun, on trouve aisément des exemples justifiant cette opinion. Au plan de la production d'abord, l'extension de la culture du coton a très probablement poussé à la mise en culture des zones argileu-

ses où l'on produit du sorgho de saison sèche (muskwari, en foulfouldé), - sorgho très largement commercialisé. Au plan de la monétarisation, il est non moins probable, que les revenus tirés du coton ont facilité, par exemple, la circulation du poisson séché, disponible aujourd'hui sur la plupart des marchés urbains et ruraux du pays. Mais ailleurs, on peut montrer que le développement d'une monoculture d'exportation semble s'être opéré au détriment des productions et du commerce vivrier local : tel paraît être le cas du Sénégal, où les revenus tirés de l'arachide servent en partie à financer des importations de riz thaïlandais (170.000 tonnes en 1972). Toujours au Sénégal, on peut soutenir (Delaunay 1975, p. 23) qu'à la place d'un commerce vivrier interne, un type très particulier d'exportation a pu naître et se consolider : dans la région de Dagana "la commercialisation des biens agricoles est effective, mais médiatisée par les migrations : la production vivrière entretient et reproduit une force de travail qui est vendue sur un marché, elle participe ainsi à la circulation marchande capitaliste...". On voit que pour saisir comment naît et fonctionne un courant d'échanges, il faudrait analyser, à côté des complémentarités créatrices examinées plus haut, les tensions dont la résolution peut engager toute une zone dans la direction négative de l'extraversion et de la dépendance.

b) Complémentarités entre l'Afrique soudano-sahélienne et les zones côtières

Ces complémentarités engendrent de nombreux circuits commerciaux inégalement connus. Dans ce texte, on négligera les courants d'échange sur lesquels les données paraissent insuffisantes (céréales, haricots), pour ne parler - très brièvement - que des circuits du bétail, du poisson et de la cola.

1°/ Le bétail

Avec la savane soudanaise qui le borde au sud, le Sahel apparaît avant tout comme une région productrice de bétail. Les zones forestières, au contraire, manquent de viande, parce que le climat et les parasites interdisent l'élevage, alors que la croissance de la population et des revenus suscitent une forte demande. Avant la sècheresse, les exportations nettes des pays sahéliens (Nord du Cameroun non inclus) avoisinaient 150.000 t. par an, en majorité sous forme de bétail sur pied (600.000 têtes environ) (4).

Plutôt que des circuits commerciaux stricto sensu, il convient de considérer des filières complexes associant commerce moderne et commerce traditionnel, et soumises à des mécanismes de régulation. Un bon exemple : la filière qui achemine la viande bovine vers Abidjan (Serre 1973). Le point de départ (voir schéma, annexe 3) est constitué par des éleveurs peuls ou touaregs qui vendent leur bétail sur des marchés de collecte sud-sahéliens : Abala, Ayorou, Markoye, Dori, Ouahigouya... Quelques abattages interviennent à ce stade, mais ils ne portent que sur des vaches âgées. Les bovins sont ensuite emmenés vers de grands marchés de regroupement : Niamey, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso. Il existe dans

---

(4) Les disponibilités auraient permis, dans le Sahel proprement dit, une consommation moyenne de viande, en 1970, de 17,5 kg par habitant et par an.

Source : Etudes SCET et SEDES citées dans Williams 1976, pp. 198 et 206.

ces villes des abattoirs industriels qui assurent le ravitaillement des populations locales. En outre, grâce à leur équipement frigorifique (Niamey, Ouagadougou), ces abattoirs peuvent expédier des viandes réfrigérées.

A partir des centres de regroupement, la filière emprunte plusieurs voies :

- acheminement par chemin de fer (Régie Abidjan-Niger, RAN) jusqu'à Abidjan ; les disponibilités en wagons freinent l'accroissement de ce type de transport ;

- expédition de viande réfrigérée par wagon frigorifique depuis Ouagadougou, ou par avion depuis Niamey, jusqu'à Abidjan.

Qui dit filière dit régulation. L'abondance de bovins après les pluies, la relative pénurie en fin de saison sèche, entraînent des fluctuations de cours qui tendent à s'amplifier le long du circuit. Toutefois, par l'arbitrage qu'ils exercent sur les marchés de collecte, les dioulas (5) constituent déjà un premier facteur de régulation. Par ailleurs, des ranches sahéliens gérant rationnellement leurs pâturages peuvent mettre sur le marché, à tout moment, des bêtes en bon état. Au Niger (1973), le ranch d'Ekrafane remplit ce rôle en livrant des bêtes à l'abattoir de Niamey pendant la période creuse. En troisième lieu, des centres d'embouche situés en zone soudanienne pourraient engraisser du bétail maigre en toute saison et le livrer directement aux abattoirs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, ou à celui d'Abidjan par la RAN ; à la date de l'étude, cependant, ces centres n'étaient encore qu'en projet. L'exportation enfin pourrait contribuer à désencombrer la filière, si elle n'était pas freinée par la pathologie du bétail africain.

Serre conclut sa description en faisant remarquer que les coûts intermédiaires sont peu compressibles. Pour relever les prix au producteur, seul moyen d'inciter l'élevage à se moderniser, il faudrait donc pouvoir augmenter les prix en fin de filière, - ce à quoi s'oppose la taxation pratiquée à Abidjan.

2°/ Le poisson

Toujours dans le sens nord-sud, des circuits commerciaux actifs et anciens acheminent du poisson séché et fumé (6) provenant soit du Bassin Tchadien soit du delta intérieur du Niger (Couty 1964, Couty et Duran 1968, Lagoin et Salmon 1967). Depuis quelques années, la prospérité de ces circuits a été quelque peu compromise - prospérité à vrai dire paradoxale puisque le poisson parvenait jusque sur la côte Atlantique, c'est-à-dire dans des zones ayant accès au stockfish importé ou au poisson pêché en mer.

Ainsi les circuits réunissant le Bassin Tchadien à la Nigéria du sud ont-ils été désorganisés pendant la guerre du Biafra (7). Ensuite une très forte progression de la pêche en mer et de la commercialisation du poisson congélé (Krone 1970, Couty 1974) a tendu à saturer les mar-

---

(5) En Côte d'Ivoire, tout commerçant ou transporteur musulman est appelé dioula. A l'époque précoloniale, les dioula étaient les courtiers des princes mandingues pour le commerce de la poudre d'or et les autres négoces.

(6) Des essais portant sur le poisson salé-séché n'ont pas donné de résultats concluants (Couty 1968b).

(7) Contrôlés dans une large mesure par des Ibo, ces circuits semblent s'être récemment reconstitués (Bouquet 1976, p. 404).

chés côtiers, jusqu'à hauteur de Ilorin semble-t-il. Enfin la pêche pratiquée dans le delta intérieur du Niger a connu une certaine régression : les expéditions contrôlées du Mali vers les pays côtiers sont passées de 6.354 t. en 1968 à 2.860 t. en 1972, et les sorties non contrôlées semblent avoir décru elles aussi (elles atteignent 5.000 à 6.000 t. par an vers 1974, contre 10.000 t. avant 1970). Le phénomène aurait de multiples causes : mesures restrictives aux importations prises en Côte d'Ivoire et surtout au Ghana (contrôles sanitaires), situation de surpêche peut-être atteinte au Mali à cause de l'usage de filets à mailles trop fines.

3°/ La cola

Les circuits du bétail et du poisson ont pour contre-partie des courants de sens sud-nord acheminant soit des produits manufacturés, soit de la cola. Cultivées, ou simplement cueillies, en zone forestière, les noix de cola font l'objet d'une demande soutenue en Afrique soudano-sahélienne. Vernière (1969, p. 99) note que ce commerce est sans doute l'un des plus anciens d'Afrique noire. Son étude est centrée sur la ville d'Anyama, en Côte d'Ivoire, d'où partaient annuellement 8.000 t. de cola par bateau vers Dakar en 1969, et 800 t. par le rail vers Bouaké et le Mali.

Il faut noter, à cette occasion, que le commerce de la cola a connu des ré-orientations importantes après 1960. Alors que la montée du produit vers le nord s'effectuait surtout par fer et par route, l'est de la zone forestière ivoirienne alimente aujourd'hui Dakar et le Sénégal par bateau. Le marché voltaïque a été délaissé, en raison semble-t-il du relèvement de certaines taxes douanières. Seul le Mali continue d'être approvisionné par la route (avec Bouaké comme relais). Cette capacité d'adaptation, ce dynamisme, sont très caractéristiques d'une activité que l'on persiste à qualifier de traditionnelle peut-être parce que l'organisation des circuits s'appuie en partie sur les réseaux de parenté (8), mais où les commerçants n'hésitent pas à employer les moyens de communication les plus modernes pour tirer profit des moindres variations de cours (9).

---

(8) Comme l'a montré Amselle à propos des Korooko, commerçants de caste forgeronne originaires du sud-Mali (Amselle, in Meillassoux ed. 1971, pp. 253-265).

(9) Le commerce de la cola peut être très rentable mais présente de gros risques car la noix s'altère par oxydation si le conditionnement n'est pas satisfaisant.

Voici, à titre d'exemple, des données anciennes concernant le circuit Côte d'Ivoire-Mali :

Prix producteur	:	15 F CFA/kg
Transport et conditionnement	:	5 F CFA/kg
Prix de gros à Bouaké	:	30 à 50 F CFA/kg
Transport Bouaké-Bamako	:	11 F CFA/kg
Prix détail Bamako	:	120 F CFA/kg

Source : Etude régionale de Bouaké 1962-1964 - Tome II, L'Economie, pp. 252-253 - Rép. de Côte d'Ivoire, Min. du Plan.

II

De la série d'exemples qui précède, on peut tirer provisoirement certaines conclusions aussi bien dans le domaine de l'analyse et de la recherche que dans celui de l'intervention. En premier lieu, il se confirme que les concepts de région homogène et de secteur économique traditionnel, loin de rendre des services, déforment gravement la réalité. Par ailleurs, l'importance et les capacités de résistance du commerce privé étant dûment constatées, il convient d'en tenir compte dans l'observation et dans les interventions économiques.

a) Peut-on encore parler de régions homogènes en Afrique soudano-sahélienne ?

Analysant une expérience de développement régional dans la zone de Tahoua (Niger), Funel (1976) écrit : "La région administrative susceptible d'être le théâtre d'un programme de développement régional ne peut être que très exceptionnellement homogène sur les plans technique, démographique, écologique et économique. On peut dégager un semblant d'homogénéité par rapport à quelques critères qui varient peu dans un espace donné, mais ceci n'autorise nullement à en déduire que le système socio-économique est partout identique" (Funel 1976, p. 277). L'auteur prône donc, à juste titre, le repérage et l'analyse de régions hétérogènes, ou polarisées, définies compte tenu de leurs particularités génératrices de déséquilibres dans les productions et les consommations, déséquilibres créateurs d'échanges, de flux".

S'agit-il là de prises de position purement académiques ? Nullement : ces vues rompent avec des thèses qui, plus ou moins implicitement, ont inspiré les interventions en milieu rural soudano-sahélien depuis les indépendances. On tablait sur l'existence d'espaces où le système socio-économique était jugé rural avant tout, où devait règner l'auto-consommation, où l'innovation était jugée improbable. Sur la base de ces "données", on affirmait la nécessité d'un développement agricole prioritaire et rapide, que l'on concevait en termes d'opérations (coton, arachide) bénéficiant seules des progrès et de l'encadrement techniques, ainsi que du soutien logistique et financier nécessaires (Labonne 1976, p. 447). C'est dans cet esprit qu'ont été créés des organismes publics ou semi-publics de commercialisation agricole.

Dans un rapport consacré au Bassin Arachidier sénégalais, Pélissier (1970, pp. 11 sq.) a montré que ces simplifications déformaient une réalité complexe. Pourtant, six ans plus tard, Funel (1976, p. 179) doit encore rappeler qu'au Niger, dans la zone de Tahoua, l'agriculture n'est pas la seule activité des populations rurales, que le revenu monétaire qu'elle procure n'est même pas majoritaire dans les budgets familiaux (10). Il note que ces populations "ne cherchent nullement à maximiser leur production agricole, mais plutôt à l'optimiser compte tenu de l'ensemble de leurs activités... et de la nécessité impérative de diversifier ces activités, cette diversification étant le meilleur moyen de combattre le risque alimentaire...". Il montre enfin qu'au moins jusqu'en 1972, et malgré une diminution de la production agricole liée au déficit pluviométrique, le niveau de vie dans la région de Tahoua ne s'est pas détérioré, bien au contraire. Pour Funel, l'origine de cette prospérité paradoxale est à rechercher dans le commerce, facilité à la fois par la proximité de la Nigéria et par la mise en place d'un important réseau routier. "Ainsi, écrit-il, contrairement aux prévisions du planificateur, c'est

---

(10) Dans le même sens, voir à propos du Niger Raynaut (1975, p. 31) ; à propos du Mali et de la Haute-Volta, ANCEY (à paraître, pp. 7-8).

essentiellement par son ouverture sur le monde extérieur et par la pratique à grande échelle du commerce traditionnel que la situation économique de l'Ader a pu progresser".

Funel rapproche ces faits de ce qui a été observé au Tchad à l'issue du plan quinquennal 1966-1970 : "Pour atteindre les objectifs de croissance qu'ils avaient fixés, le Plan et l'Etat, en quelque sorte obnubilés par les handicaps que devait surmonter l'industrialisation et par bien d'autres idées reçues, comptaient d'abord sur le secteur primaire. Et c'est exactement le contraire qui s'est produit. Si les objectifs de croissance ont été atteints et dépassés, c'est parce que les secteurs secondaire et tertiaire ont joué un rôle déterminant avec un taux annuel d'expansion de 10 % dans l'industrie, de 6 % dans les transports et communications, de 9 % dans le commerce et les services, tandis que la production de l'ensemble du secteur primaire n'augmentait que de 2 % chaque année".(11) Le travail de Bouquet sur le Sud-Kanem (Bouquet 1973) donne à ces appréciations du planificateur tchadien un contenu concret particulièrement convaincant, tout en fournissant des raisons supplémentaires de contester le concept de région homogène. Ces raisons se ramènent, pour l'essentiel, à l'existence de flux incompatibles avec la notion même d'espace indifférencié.

b) Comptabilité nationale et échanges "traditionnels" en Afrique soudano-sahélienne.

Pendant les années 60, l'ORSTOM effectua dans le Bassin Tchadien (Tchad, Nord du Cameroun, Nord de la Nigéria) une série d'enquêtes sur les circuits commerciaux du poisson, du bétail, de la viande, du sorgho et du natron. Pour la plupart, ces travaux visaient à résoudre des problèmes pratiques : organisation de coopératives, tracé de pistes, appréciation des possibilités d'écoulement de surplus obtenus grâce à une amélioration de la productivité. Néanmoins, en reprenant l'ensemble des résultats obtenus, il avait paru possible de faire certaines observations générales sur la structure des économies soudano-sahéliennes (Couty, 1968). Remontant des flux aux systèmes, on avait proposé de substituer au schéma dualiste courant (secteur moderne/secteur traditionnel) une image plus nuancée, dans laquelle une place importante était faite à un secteur économique qualifié d'<u>intermédiaire</u>, jugé caractéristique des régions étudiées.

A vrai dire, on ne faisait ainsi que développer une thèse déjà soutenue par Bohannan et Dalton : l'économie dite traditionnelle n'a rien d'homogène, elle associe plusieurs "sphères de transaction". "Even in the traditional economy, some items may be transacted by the market principle" (Bohannan et Dalton 1962, p. 25). Les enquêtes menées dans le Bassin Tchadien avaient toutefois permis :

- d'attirer l'attention sur l'existence, au sein du secteur qualifié de "traditionnel", d'un secteur autonome, fortement monétarisé, produisant pour le marché, et relié aux consommateurs par des circuits commerciaux de grande ampleur ;
- de montrer que ce "secteur intermédiaire", entièrement contrôlé par les autochtones (à la différence des circuits d'exportation) semblait particulièrement actif en Afrique soudano-sahélienne ; les enquêtes montraient par exemple que les zones d'implantation de ce secteur coïncidaient avec la sphère d'extension de l'Islam, ainsi qu'avec celle où apparait un surplus céréalier (Couty, 1968a, pp. 34-35).

Le tableau suivant résume les caractéristiques et le contenudu secteur intermédiaire , ainsi que du secteur de subsistance et du secteur moderne rapporté qui s'y trouvent associés en Afrique Soudano-Sahélienne :

---

(11) République du Tchad, Min. du Plan, L'exécution du plan quinquennal tcha-

	Secteur de Subsistance	Secteur intermédiaire	Secteur moderne rapporté
Contenu (exemples)	- Cultures vivrières - Elevage, pêche chasse - Construction et réparation de cases	- Production et commerce des céréales - Elevage et commerce du bétail - Pêche, transformation et commerce du poisson - Production et commerce du natron - Production et commerce des peaux, du bois de chauffage, etc... - Commerce de la cola - Artisanat, services divers	- Cultures industrielles et activités rattachées - Commerce d'importation - Industries et services dirigés par des expatriés
Monétarisation	- Nulle - Pas de prix en monnaie - Pas d'échanges marchands	- Moyenne, faible en début de circuit, élevée ensuite - Prix quelquefois difficiles à déterminer (marchandages) circuits commerciaux développés	- Totale - Prix non débattus - Circuits commerciaux très longs
Autonomie	- Totale - Cadre institutionnel coutumier - Innovations rares - Investissements faibles	- Moyenne - Cadre institutionnel coutumier - Innovations fréquentes - Investissements relativement élevés dans certaines activités à haut rendement (pêche) mais très éparpillés.	- Nulle - Cadre institutionnel moderne - Innovations importées et imposées de l'extérieur - Investissements élevés concentrés sur des projets rentables.

Source : COUTY, 1968a, p. 33.

Cette présentation souligne un point important : si, en ce qui concerne les cultures d'exportation, il a pu paraître expédient de créer des organismes publics ou semi-publics de commercialisation dotés en général d'un monopole de droit, il n'en va pas nécessairement de même en ce qui concerne les productions ressortissant au secteur intermédiaire. Dans ce dernier cas, on ne se trouve pas en présence d'un vide, on se heurte au contraire à un appareil commercial ancien, puissant, qui profite à des catégories sociales bien décidées à préserver leurs intérêts. Sans doute, on a parfois rencontré la même situation lorsqu'on a voulu étatiser d'anciens circuits de traite,

comme au Sénégal, mais alors l'opération lésait ou éliminait des non-autochtones - en l'occurence des Syro-Libanais ; elle était donc politiquement acceptable. Lorsqu'il s'agit au contraire d'intervenir dans le commerce du bétail, du poisson séché ou fumé, du sorgho, il faut faire face à des commerçants nationaux - chose beaucoup plus périlleuse. Il n'est guère douteux, par exemple, que certains commerçants maliens aient contribué à compromettre l'expérience socialiste malienne décidée en 1960 par le congrès de l'Union soudanaise-RDA (12).

De nombreuses études postérieures ont confirmé l'importance des échanges qui dessinent, au sein du secteur "traditionnel" lato sensu une sphère de transactions monétaires ayant un impact considérable sur le niveau de vie des citadins et des paysans, notamment au point de vue alimentaire. Au Tchad, Bouquet (1973, p. 272) s'appuie sur une étude des circuits du natron, de la pêche et du blé, pour confirmer les thèses défendues par Couty en 1968. Dans l'étude citée plus haut, et relative au nord du Cameroun, Hallaire (1972, p. 282) reprend explicitement le concept de secteur intermédiaire.

Plus récemment encore, l'étude bibliographique d'Arditi (1975) se donne pour objet de "montrer l'existence d'un secteur intermédiaire particulièrement bien développé dans le Sahel, et relativement indépendant dans la mesure où il a pu s'adapter, voire se développer, malgré l'impact de la pénétration coloniale" (p. 1). Dans le choix de textes commentés par Arditi, l'accent est mis sur l'ancienneté des circuits d'échanges étudiés.

Au Mali, la pratique récente des comptables nationaux semble dans une certaine mesure entériner la distinction en trois secteurs proposée en 1968. C'est du moins ce que montre un récent travail de Daniel (1973, p. 21). Dans les comptes maliens de 1968 à 1972, cet auteur retrouve une distinction entre secteur moderne, intermédiaire et traditionnel "qui croise les critères du stade d'évolution économique, de la longueur des circuits et des groupes sociaux mis en cause". Dans le secteur moderne, on trouve l'ensemble des firmes nationales ou étrangères dont le chiffre d'affaires est, en général supérieur à 10 millions de francs CFA, qui tiennent une comptabilité, et qui commercialisent, outre les produits importés, certains produits locaux de grande diffusion (céréales vivrières contrôlées, tissus, cultures industrielles et d'exportation). Le secteur intermédiaire redistribue, au niveau des petites villes et des villages, les mêmes produits que le commerce moderne, mais il assure aussi, parallèlement, la distribution de produits locaux tels que les épices, le bétail d'exportation, la cola en gros, le pétrole, les cotonnades, etc. Ce secteur intermédiaire ne tient pas de comptabilité ; le volume des transactions par entreprise est faible, bien que l'ensemble du secteur réalise "dans certains cas" un chiffre d'affaires global supérieur à celui du commerce moderne ; enfin ce type de commerce est caractéristique de certaines ethnies. Quant au secteur "traditionnel" stricto sensu, presque entièrement africain, il opère sur des circuits courts et commercialise une gamme limitée de produits locaux. Daniel note que ce dernier type de commerce pénètre là où le commerce organisé (moderne) et semi-organisé (intermédiaire) n'a pas accès ; que ses relations privilégiées avec les producteurs ruraux entravent parfois les actions d'organisation du secteur moderne (en matière de commercialisation de la viande et des céréales notamment) ; et qu'enfin il a été jusqu'ici difficile d'encadrer ces activités spontanées dans des structures coopératives.

---

(12) Un article non signé, paru dans la Revue Française d'Etudes Politiques Africaines, N° 37, janvier 1969, pp. 40-50, est très explicite sur ce point.

Pour conclure sur ce point, il convient de signaler que l'expression "secteur intermédiaire" a été reprise par des chercheurs qui, s'intéressant à d'autres régions d'Afrique, insistent eux aussi sur l'insuffisance des schémas dualistes. Tel est le cas de Steele (1975), qui propose une division tri-partite de l'économie du Kenya, avec un "intermediate sector" dont la croissance "means the growth of relatively high-income agriculture ; of key central-places (not just towns because this implies only populations within town boundaries) ; of focal points for high density (peri-urban) rural areas ; and of unplanned urban settlements in the metropolitan cities which house, service and produce goods for the lower middle range of modern sector workers or for themselves" (Steele 1975, p. 22).

Cette conception du secteur intermédiaire coïncide assez bien avec celle d'un secteur informel, ou inorganisé, dont l'importance est récemment apparue en milieu urbain, et qui inspire d'assez nombreuses études.

c) L'observation des échanges dits "traditionnels" en Afrique soudano-sahélienne.

S'il est indispensable de prendre conscience de l'importance des édhanges "traditionnels" dans la région qui nous intéresse, il est bien plus nécessaire encore d'acquérir une connaissance précise à leur sujet. Or, on doit constater que les données manquent. On dispose de monographies intéressantes, souvent dues à des géographes ou à des anthropologues, mais il y manque parfois une analyse des prix et des marges. "En fait, écrit Arditi (1975, p. 2), il ne semble pas raisonnable de continuer à ignorer les réalités du commerce vivrier, dont l'étude pays par pays s'impose à court terme, afin de pouvoir mettre en place une politique céréalière favorable à la paysannerie. Les expériences réalisées dans les divers pays à travers les différents offices, dont le but officiel est de régulariser le commerce vivrier, ont toutes en commun d'avoir été des échecs et d'avoir été menées sur des bases très fragiles, c'est-à-dire une connaissance très rudimentaire des mécanismes essentiels de commerce. Aussi curieux que cela puisse paraître, certains pays (le Tchad par exemple) ne possèdent aucune étude sur le commerce céréalier, qui semble pourtant florissant à l'observateur. Il paraît un peu léger, à la suite de la famine qui s'est abattue sur le Sahel, de proposer de constituer des stocks vivriers dans des pays où le commerce privé des céréales domine totalement le marché, et apparaît particulièrement défavorable aux producteurs. Dans ce domaine, une réflexion sur les expériences passées s'impose, comme dans celui du développement rural en général, et des résultats obtenus. L'analyse socio-économique des échecs devrait sans aucun doute permettre d'éviter les mêmes erreurs".

Sans être toujours d'accord avec les points de vue d'Arditi (13), on ne peut qu'approuver sa proposition d'entreprendre un inventaire et une analyse systématique des circuits commerciaux dits "traditionnels" dans les pays soudano-sahéliens, notamment en ce qui concerne les céréales. Sur quoi devraient porter les recherches ? A n'en pas douter, il conviendrait d'éviter toute approche trop strictement économique : les monographies disponibles montrent bien à quel point le fonctionnement de ces circuits commerciaux constitue un "phénomène social total" (voir notamment Amselle 1971). Une grille d'étude a été proposée par Couty (1973, p. 8) et se trouve en annexe 4 de cette communication. Elle croise trois aspects

(13) Les tentatives pour régulariser le commerce vivrier ne peuvent pas être toutes considérées comme des échecs. Sur ce point, voir plus loin, p. 16

des enquêtes (physique, sociologique, économique) avec trois objectifs : description, évaluation, amélioration. Ainsi se trouve délimité un champ d'investigation qu'il semble peu sage de vouloir restreindre, et à l'intérieur duquel diverses disciplines doivent collaborer : géographie et cartographie, technologie, sociologie, économie et comptabilité.

Pour s'en tenir à l'aspect économique de la question, Raymond (1973, pp. 44 sq) à montré, en s'appuyant sur des exemples votaïques, que la notion de prix n'a pas le même contenu suivant les types de circuits. Raymond en distingue cinq, suivant que la circulation des produits agricoles est assurée :

- par des organismes agréés,
- par des commerçants,
- par des revendeurs,
- entre producteurs de villages voisins,
- à l'intérieur du village.

Dans le premier cas, les paysans sont en rapport avec des acheteurs appartenant à des institutions officielles ou agréées ; il s'agit d'un secteur marchand totalement monétarisé, où les transactions peuvent s'agréger (quantités multipliées par prix) et où le prix est un prix de marché, calqué sur les cours internationaux.

Dans les circuits du second type, des commerçants acheminent les produits depuis les lieux de production (villages ou marchés de brousse) jusqu'aux villes et villages où résident les consommateurs solvables. L'exportation, au moins vers d'autres pays africains, n'est nullement exclue. Le chiffre d'affaires global peut être considérable. Les circuits fonctionnent grâce à un réseau d'acheteurs avec lesquels les commerçants entretiennent des relations "qui ne ressortent d'aucun cadre juridique occidental mais qui mettent en œuvre toute une série de relations personnelles et familiales" (Raymond 1973, p. 45). Une action profonde est alors exercée sur les producteurs comme sur les consommateurs. La pratique consistant à acheter la production au moment de la récolte pour la revendre, parfois aux mêmes paysans, à l'époque de la soudure ou des semailles, crée des liens de dettes et d'obligations très contraignants. Le prix est un prix d'accord entre commerçant et paysan, le premier cherchant à exploiter le second au maximum. Les achats se font souvent en volume, non au poids. Il est difficile de calculer un prix moyen de marché, vu les variations temporelles et spatiales des prix réels ; difficile aussi de mesurer les marges.

Ces deux premiers types de circuits, pour Raymond, sont les seuls à fonctionner dans un système à la fois monétaire et marchand. Les circuits de revendeurs, en effet, correspondent à des activités surtout féminines, et le volume de transactions par agent y est faible. Toutefois, ces circuits articulent la circulation marchande et non marchande des produits, et leur fonction est importante. La notion de prix devient floue, notamment parce que les revendeuses incorporent à ce qu'elles ont acheté soit des produits de leur propre activité de culture, soit des inputs de travail (transformation du mil en bière, fabrication de beignets...).

La circulation entre producteurs de villages voisins s'effectue sur des marchés d'intérêt local, où les échanges répondent autant à un besoin de relations sociales qu'à une nécessité économique. Les prix naissent du rapprochement d'un petit volume de produits et d'une masse monétaire faible, circulant rapidement entre les mêmes agents ; ils ne donnent pas naissance à un profit commercial. Souvent, le "prix" demandé par un vendeur correspond à un objectif fixé d'avance (achat d'un animal destiné à une fête...), et ce sont alors les quantités offertes qui varient de manière à ce que l'objectif soit atteint de toute manière (Couty, 1965, p. 13).

Enfin une circulation non monétaire et non marchande met en relation les membres de groupes familiaux (rations alimentaires de chacun), les groupes familiaux entre eux (cadeaux, échanges, dots), les groupes familiaux et les membres des associations de travail (Couty, 1972, p. 183 ; Kohler, 1971, p. 115).

Les relevés de "prix" effectués sur les quatre premiers types de circuits n'ont pas la même signification. Ils ne peuvent aboutir, tous ensemble, à la détermination d'un prix moyen permettant d'évaluer la production globale. Raymond souligne la nécessité de repenser la nomenclature des opérations d'échange en distinguant :

- les opérations effectuées dans un système qui n'est ni monétaire ni marchand (circuit du 5me type) ;
- les opérations qui mettent en jeu de la monnaie, mais dans un cadre non marchand (circuits du 3me et 4me types) ;
- les opération réalisées dans un système monétaire et marchand (1er et 2me types de circuits).

On peut contester cette amorce de typologie. Les circuits de revendeuses et même ceux qui relient les producteurs de villages voisins semblent bien donner naissance à des transactions beaucoup plus marchandes qu'on ne pense, en tout cas justiciables d'une analyse économique souvent très éclairante. J'aurais donc tendance à les ranger dans le "secteur intermédiaire" défini plus haut. Il n'en reste pas moins, comme le note Raymond, que les cadres et nomenclatures de la comptabilité nationale sont mal adaptés à la description et à l'analyse des économies africaines - notamment soudano-sahéliennes ; et il est non moins certain que l'étude approfondie des modes de circulation des produits est un excellent moyen d'améliorer ces cadres et ces nomenclatures.

d) Interventions pratiques dans le domaine de la commercialisation.

Si la prise en considération des circuits commerciaux spontanés qui structurent l'Afrique soudano-sahélienne conduit à rejeter les analyses de l'espace menées en termes de régions homogènes, ainsi d'ailleurs que les analyses économiques fondées sur des schémas par trop simplistes, elle oblige aussi à recommander une certaine prudence dans la création d'organismes commerciaux publics et semi-publics.

Non que le bilan des actions menées par ces organismes, en matière de commerce céréalier notamment, soit uniformément négatif, comme semble le penser Arditi. Au Niger, l'OPVN (Office des Produits Vivriers du Niger) a certainement contribué à stabiliser le prix des mils et sorghos, dont il a commercialisé 47.000 t. en 1974-1975 (14). En Haute-Volta, un Office National des Céréales (OFNACER) créé au début de l'été 1974 a reçu le monopole de la commercialisation et de la distribution des céréales, y compris des aides alimentaires ; très vite cependant, des améliorations se sont révélées nécessaires au plan de la gestion, et de l'information (statistiques de production, relevés de prix...). Au Tchad, la SODELAC

---

(14) La production totale dépasse 1 million de tonnes.

(Société de Développement du Lac) ne paraît pas avoir réussi à empêcher les paysans de vendre leur blé aux commerçants privés ; et il en va de même, dans ce pays, des tentatives concernant le natron et le poisson (15).

Comme on le voit les résultats sont nuancés, et il est dangereux de généraliser hâtivement. De toute manière les décisions concrètes en ce domaine découlent de choix politiques que l'économiste doit considérer comme des données. Tout au plus peut-il recommander qu'au moins dans un premier temps, les interventions ne soient pas trop ambitieuses. Sauf exception dûment justifiée, il semble sage de commencer par les mesures énumérées par Uma Lele (1976, p. 30 sq), à savoir :

- Mise en place des moyens nécessaires à l'application d'une politique commerciale, c'est-à-dire collecte d'informations sûres.
- Création d'un organisme chargé de régulariser les cours par achat, stockage et vente, mais non doté d'un monopole.
- Amélioration des installations de stockage et de l'infrastructure de transport (16).
- Garantie d'un prix minimum pour les productions qu'on désire développer.

Dans un tel système, le commerce dit "traditionnel" peut continuer à jouer un rôle dynamique, même si l'on a opté pour la mise en place, à plus ou moins long terme, d'un secteur coopératif ou public éventuellement appelé à le remplacer.

X X
X

Rappelons pour conclure qu'on ne peut juger des performances d'un appareil commercial en l'isolant de l'économie globale. Il ne suffit pas de se demander si les circuits existants acheminent au moindre coût les produits là où les consommateurs désirent les trouver, il faut aussi chercher à savoir si le système commercial fonctionne comme opérateur de croissance. Autrement dit : quelle est l'affectation des surplus captés par les commerçants ? Sur ce sujet, les prises de parti sont nombreuses et passionnées, mais l'information manque. S. Amin (1970, Vol. II, pp. 47-48) ne consacre que quelques lignes à la question, tout en reconnaissant que "dans les secteurs qui ne dépendent que très indirectement

---

(15) Le monopole d'achat du natron accordé à la SONACOT (Société Nationale de Commercialisation du Tchad) n'a guère modifié le fonctionnement des circuits préexistants (Couty 1966, Bouquet 1973), et le commerce traditionnel du poisson a ~~depuis~~ repris ses droits entre N'Djamena et le lac Tchad à la suite des échecs rencontrés par la SCPBC (Société Coopérative des Pêcheurs du Bas-Chari) (Bouquet 1976, p. 403).

(16) Il ne s'agit que d'améliorer l'infrastructure existante. Le rapport "Transports" établi pour le Bureau Spécial du Sahel (ST/SSO/13/Rev. 1 du 5.4.74) estime que d'importants investissements dans ce domaine ne semblent pas prioritaires.

du marché extérieur, mais au contraire sont greffés sur l'élargissement du marché intérieur... les possibilités d'accumulation rapide sont plus grandes, infiniment moins contrôlées par le capital étranger..." (l'exemple donné est celui des chevillards sénégalais). Raynaut (1975, p. 33) signale le cas d'investissements de commerçants nigériens dans l'agriculture, sans grand succès semble-t-il. Rocheteau (1975, p. 30) mentionne des créations de domaines agricoles par des individus ayant réussi dans le commerce, mais dont les motivations semblent avant tout religieuses. Très complexe, ce problème capital ne doit pas être perdu de vue lorsqu'on propose d'encourager, d'encadrer, de surveiller ou même d'éliminer le commerce privé.

ANNEXES

1. Marchés fréquentés par les Illabakan du Niger
2. Marchés du Nord du Mangui-Wandala (Cameroun)
3. La filière viande-bovine en amont d'Abidjan
4. Grille d'étude des circuits commerciaux traditionnels

Annexe 1

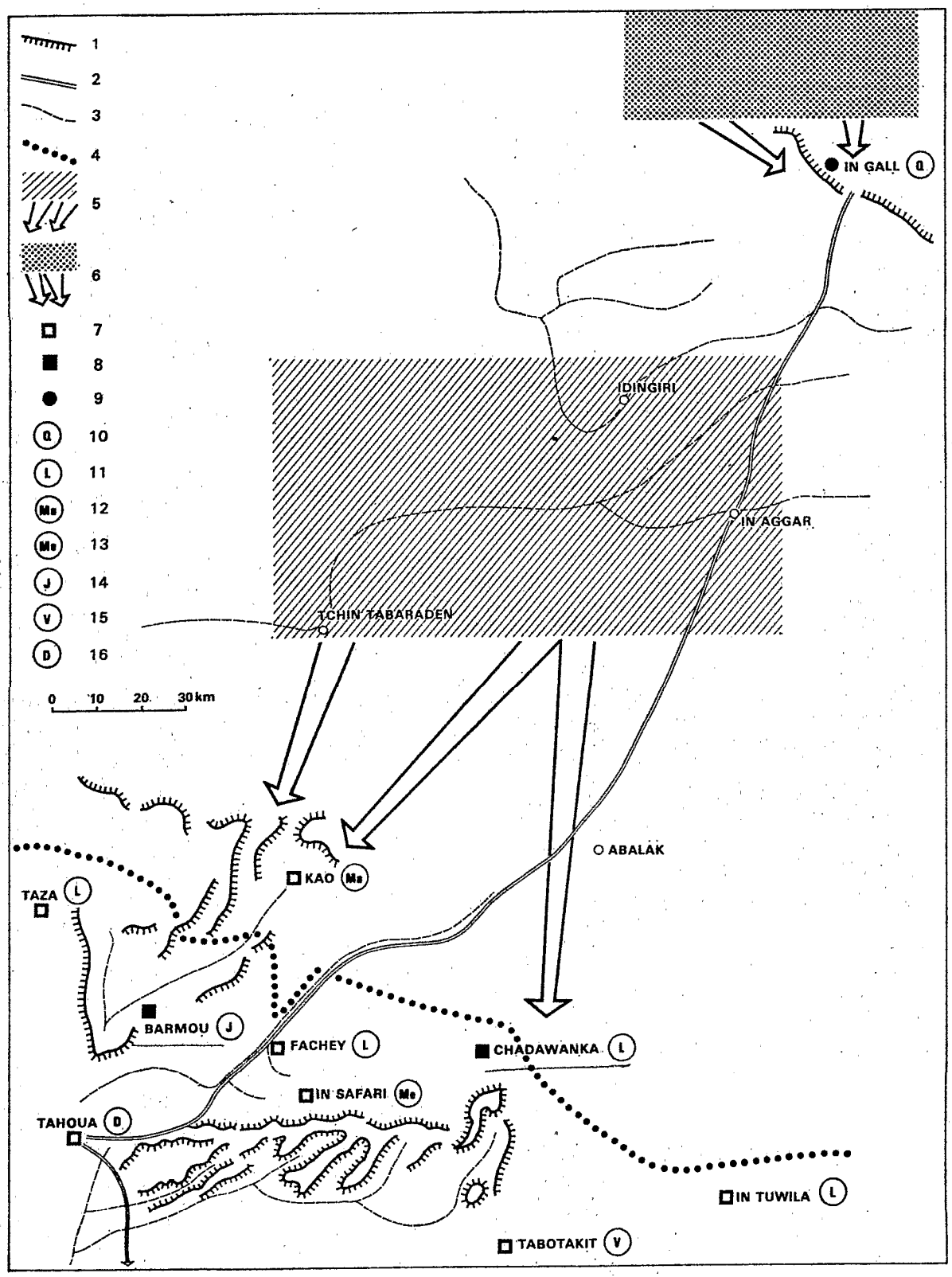

FIG. 10. — Marchés fréquentés par les Illabakan.

1. Escarpement – 2. Route – 3. Vallée sèche – 4. Limite nord des cultures – 5. Zone de nomadisation des Illabakan en saison sèche ; directions des marchés – 6. Zone de nomadisation des Illabakan en saison des pluies ; direction du marché d'In Gall – 7. Marché fréquenté en saison sèche – 8. Marché *très* fréquenté en saison sèche – 9. Marché très fréquenté en saison des pluies – 10. Marché quotidien – 11. Marché hebdomadaire du Lundi – 12. ... du Mardi – 13. ... du Mercredi – 14. ... du Jeudi – 15. ... du Vendredi – 16. ... du Dimanche.

Source : E. BERNUS, Les Illabakan (Niger) ORSTOM, Paris 1974, p. 93

Annexe 2

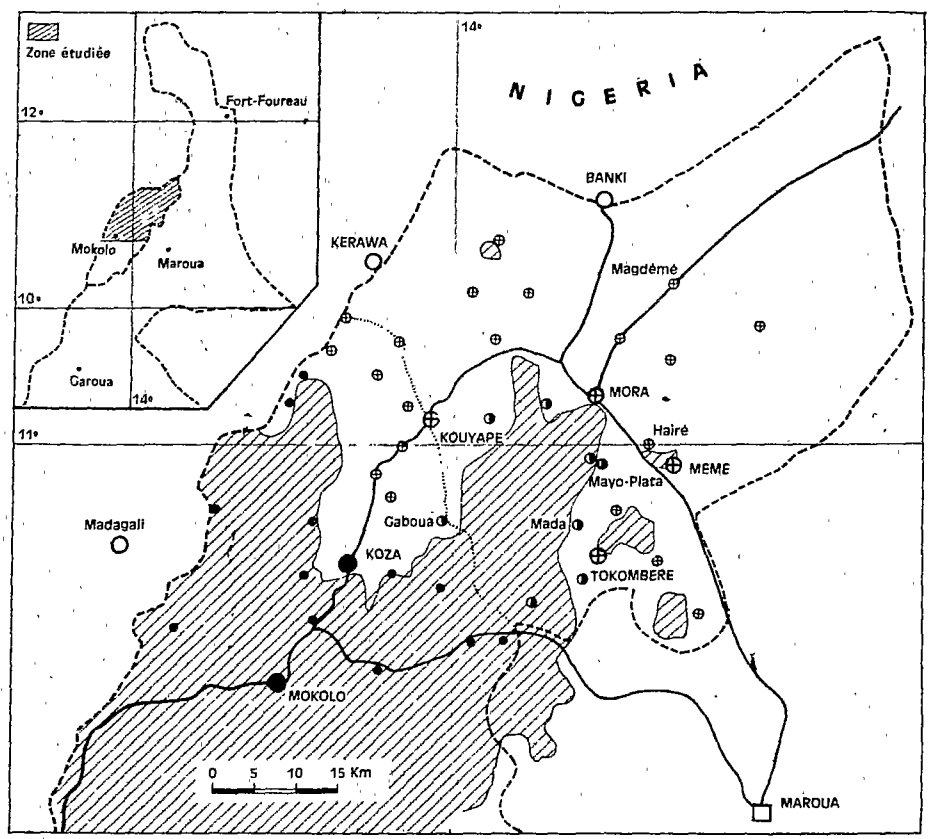

Gros — Petits ou moyens

- Marchés Matakam
- Marchés montagnards de l'Est
- Marchés de plaine
- Marchés du Nigeria
- Principales routes
- Plaine
- Montagne ou massifs isolés
- Limite Margui-Wandala/Diamaré
- Limite arrondissements Mora/Mokolo

FIG. 1. — Les marchés du nord du Margui-Wandala

Source : A. Hallaire, Marchés et commerce au nord des Monts Mandara (Cameroun) Cahiers de l'ORSTOM, Sér. Sc. Hum. Vol. IX N° 3, 1972, p. 261

Annexe 3

La filière Viande-bovine en amont d'Abidjan

—

Prix | Filière | Régulation

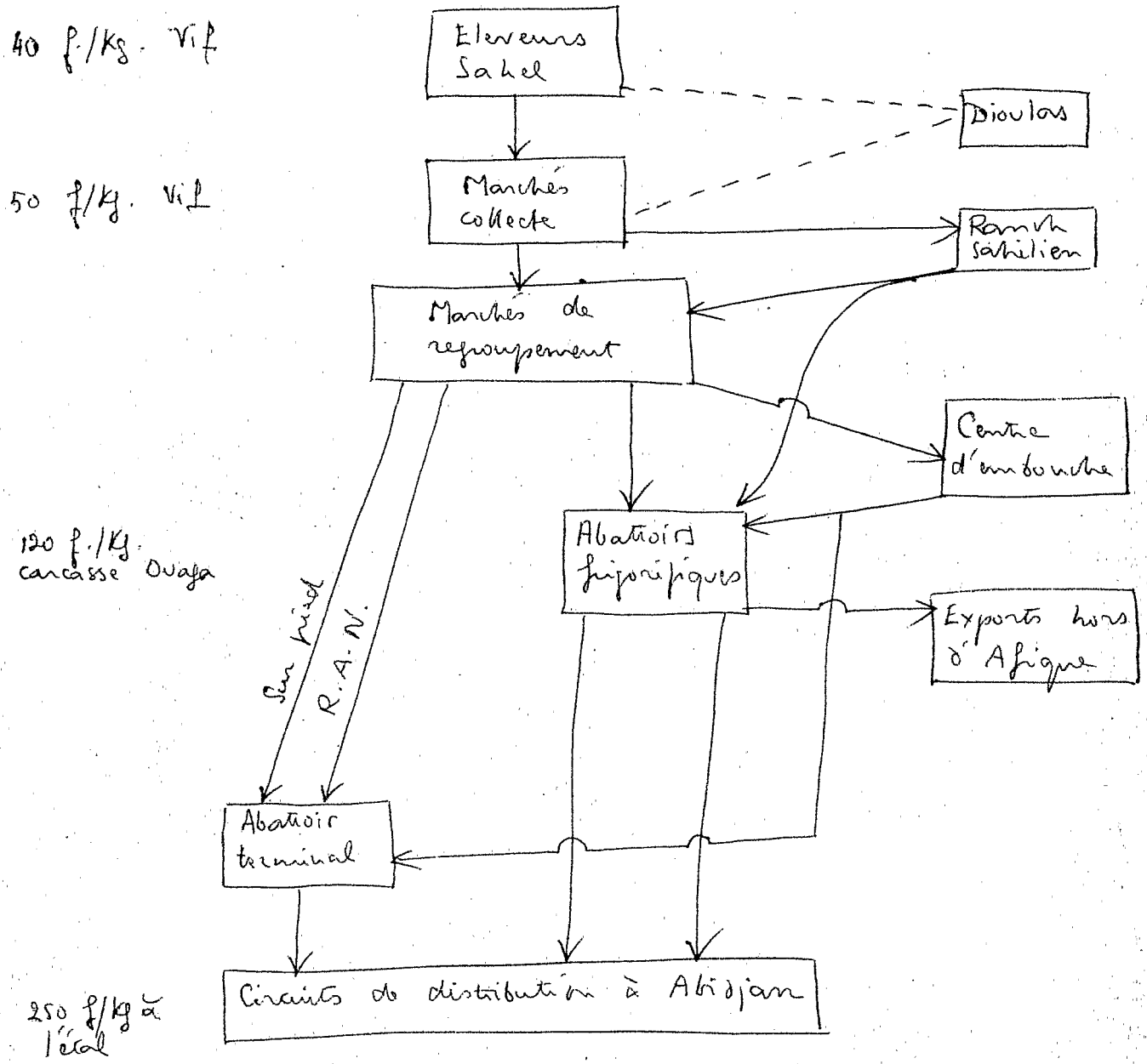

Source : M. SERRE, La filière viande bovine en amont d'Abidjan

in : GERDAT/ENSA Montpellier, Séminaire d'Economie Rurale, Juillet 1973 (Fascicule IV : L'analyse de filière agro-alimentaire)

Annexe 4 — Grille d'étude des circuits commerciaux traditionnels

Annexe 7

Aspects / Objectifs	Physique	Sociologique/Institutionnel	Economique
Description	- quantités produites et commercialisées {contrôlées et non contrôlées {variation saisonnière {localisation des zones de production - Catégories et qualités, procédés de transformation, conditionnement, stockage etc... - Infrastructure de transport et commerciale - Poids et mesures - Cartographie des flux : distances parcourues, organisation des circuits (collecte, regroupement, stockage, points d'éclatement, points de vente détail).	- Agents de la collecte et de la distribution (ethnies, organisation sociale, etc... - Crédit - Spécialisation et hiérarchie - Pratiques restrictives (monopoles etc...) - Contrôle de l'Etat - Office de commercialisation, coopératives, etc...	- Formation des prix à la production - Marges brutes et frais de distribution aux différents stades - Concentration et concurrence - Origine et coût du capital commercial - Destination des profits (investissement - Information commerciale et couverture des risques - Prélèvements de l'Etat (fiscalité)
Evaluation	- Constatation de non-communication entre Zones de production et Zones de consommation effectives ou potentielles - Insuffisance des installations (volume, aspect sanitaire...) - Insuffisance du matériel de transport, d'emballage etc... - Défauts techniques de transformation, conditionnement, stockage (pertes par insectés, humidité, etc...).	- Adaptation ou inadaptation des institutions modernes et coutumières - aux réalités socio-politique en évolution - aux intérêts économiques en présence.	- A court terme : le marché parvient-il à répartir facteurs de production et produits commercialisés dans le temps et dans l'espace (national et extérieur) e fonction de l'information disponible ? A quel coût cette fonction est-elle remplie ? TEST : les prix réagissent-ils rapidement et correctement aux variations de l'offre et de la demande dans le temps et dans l'espace ? - A long terme : les profits commerciaux éventuels sont-ils la base d'une accumulation productive ?
Amélioration	- Création d'infrastructures nouvelles (routes, etc...) - Mesures techniques : désinsectisation, emballages plastique, transformation améliorée... (au niveau de l'intervention localisée ou de la planification globale).	- Création, modification de coopératives, organismes dotés de monopole - Interventions en matière de crédit - Changements d'ordre politique.	- Intervention sur les cours des produits (stockage et régularisation, règlementation des prix - Incitations à la concurrence ou aux pratiques de monopole - Prêts sélectifs, africanisation - Mesures fiscales diverses - Actions dans le domaine de l'informatic (statistiques) - etc... etc...

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme 1964 - Etude régionale de Bouaké 1962-1964, L'Economie, Rép. de Côte d'Ivoire, Min. du Plan.

Anonyme 1969 - Report of the West African Livestock Reconnaissance Mission FAO/IBRD Cooperative Program, N° 2/69/W.AFR 1 FAO, Rome.

Anonyme 1969 - L'expérience socialiste malienne et ses faiblesses Revue Française d'Etudes Politiques Africaines N° 37, janvier 1969, pp. 40-50.

Anonyme - - L'exécution du plan ~~équipement~~ quinquennal tchadien 1966-1970, République du Tchad, Min. du Plan, multigr.

Anonyme 1974 - Transports Secrétariat des Nations Unies, Bureau spécial du Sahel, ST/SSO/13/Rev. 1, 36 + 9 p., multigr.

AMIN (S.) 1970 - L'accumulation à l'échelle mondiale. 2 Vol., Paris, Anthropos.

AMSELLE (J-L.) 1971 - Parenté et commerce chez les Kooroko. pp. 253-265, in Meillassoux (C.), ed. : L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest, Oxford University Press, 444 p.

ANCEY (G.) 1977 - Recensement et description des principaux systèmes ruraux sahéliens. A paraître dans les Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum.

ARDITI (Cl.) 1975 - Les circuits de commercialisation des produits du secteur primaire en Afrique de l'Ouest. Analyse bibliographique. Min. de la Coopération, Paris, 271 p., multigr.

BERNUS (E. et S.) 1972 - Du sel et des dattes. Introduction à l'étude de la communauté d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt, Etudes Nigériennes, N° 31, CNRSH Niamey, 125 p.

BERNUS (E.) 1974a - Les Illabakan (Niger). Une tribu touarègue sahélienne et son aire de nomadisation. ORSTOM, Paris.

1974b - L'évolution récente des relations entre éleveurs et agriculteurs en Afrique tropicale : l'exemple du Sahel nigérien. Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., Vol. XI, N° 2, pp. 137-145.

BOHANNAN (P.) et DALTON (G.) 1962 - Markets in Africa, Northwestern University, Evanston.

BONTE (P.) 1967 - L'élevage et le commerce du bétail dans l'Ader Doutchi Majya. Etudes Nigériennes N° 23, IFAN Niger, CNRS Paris, 195 p.

BOSERUP (E.) 1965 - The conditions of agricultural growth.
Aldine, Chicago.

BOUQUET (Ch.) 1973 - Les limites d'une étude de régionalisation au Sud-Kanem (Tchad).
Les Cahiers d'Outre-Mer, N° 103, pp. 262-278.

1976 - La pêche dans le bief inférieur du Chari (Tchad, Cameroun).
Les Cahiers d'Outre-Mer, N° 116, Oct.-Déc. 1976, pp. 386-405.

COUTY (Ph.) 1964 - Le commerce du poisson dans le Nord-Cameroun.
Mémoires ORSTOM, N° 5, Paris.

1965 - Notes sur la production et le commerce du mil dans le département du Diamaré (Nord-Cameroun).
Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., Vol. II, N° 4, pp. 3-88.

1966 - Sur un secteur intermédiaire dans les économies de savane africaine : l'exemple du natron.
ORSTOM, Paris, 138 p., multigr.

1968a - La structure des économies de savane africaine.
Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., Vol. V, N° 2, pp. 23-43.

1968b - Le poisson salé-séché du Lac Tchad et du Bas-Chari : prix et débouchés.
Rapport de mission FAO, Centre ORSTOM de Dakar, 73 p. multigr.

COUTY (Ph.) et DURAN (P.) 1968 - Le commerce du poisson au Tchad.
Mémoires ORSTOM, N° 23, Paris.

COUTY (Ph.) 1972 - Travaux collectifs agricoles en milieu Wolof mouride : Darou Rahmane II.
pp. 183-211, in Copans (J.) et al. : Maintenance sociale et changement économique au Sénégal, ORSTOM, Paris, 264 p.

1973 - Comptabilité nationale et enquêtes sur la fonction commerciale dans les pays moins développés.
Stateco, Bulletin de Liaison INSEE-Coopération, Paris, N° 4, déc. 1973, pp. 3-21.

1974 - Différences de niveau technologique et circuits commerciaux africains.
Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., Vol. X, 4, pp. 311-320.

1977 - Evolution économique et fonction commerciale.
54 p.
A paraître dans les Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum.

DANIEL (J.) 1973 - Réflexions sur la note de Ph. COUTY. Liens entre Comptabilité Nationale et enquêtes commerciales.
Stateco, Bulletin de Liaison INSEE-Coopération, Paris, N° 4, déc. 1973, pp. 21-29, multigr.

DELAUNAY (D.) 1976 - Mode et typologie des migrations rurales. Enquête réalisée dans la région de Dagana (Sénégal). Centre ORSTOM de Dakar, 82 p., multigr.

FRECHOU (H.) 1966 - L'élevage et le commerce du bétail dans le Nord du Cameroun. Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., Vol. III, N° 2, 125 p.

FUNEL (J-M.) 1976 - Le développement régional et sa problématique étudiés à travers l'expérience de Tahoua (Niger). Rép. Française, Min. de la Coopération, 336 p., multigr.

GIDE (A.) 1928 - Le retour du Tchad. Librairie Gallimard, Paris.

HALLAIRE (A.) 1972 - Marchés et commerce au nord des monts Mandara (Nord du Cameroun). Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., Vol. IX, N° 3, 1972, pp. 259-287.

KOHLER (J-M.) 1971 - Activités agricoles et changements sociaux dans l'ouest Mossi (Haute-Volta). ORSTOM, Paris, 248 p.

JONES (W.O.) 1972 - Marketing staple food crops in Tropical Africa, Ithaca, Cornell University Press, 293 p.

KRONE (W.) 1970 - Frozen fish marketing in West African countries. Rome, FAO Fisheries report, N° 96, 39 p., multigr.

LABONNE (M.) 1976 - La dégradation de la situation paysanne dans les pays sahéliens avant la sècheresse. Revue Juridique et Politique. Indépendance et Coopération, T. 30, N° 4, pp. 442-460.

LAGOIN (Y.) et SALMON (G.) 1967 - Etude technique et économique comparée de la distribution du poisson de mer dans les pays de l'Ouest Africain. Rép. Française, SEAE et SCET-Coopération.

LELE (Uma) 1976 - Considerations related to optimum pricing and marketing strategies in rural development. XVIth International Conference of Agricultural Economists, Nairobi, Kenya. 45 p. multigr.

LETNEV (A.B.) 1967 - Estimation of agricultural produce marketing systems in connection with agrarian reforms (the case of West Africa). IId International Congress of Africanists, Dakar.

NICOLAS (G.) 1965 - Circulation des richesses et participation sociale dans une société hausa du Niger. Thèse de 3e cycle, Univ. de Bordeaux. Multigr.

PELISSIER (P.) 1966 - Les paysans du Sénégal.
Imprimerie Fabrègue, Saint-Yriex.

1970 - Les effets de l'opération arachide/mil dans les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack (Rép. du Sénégal).
40 p., multigr.

RAYNAUT (Cl.) 1973 - La circulation marchande des céréales et les mécanismes d'inégalité économique.
Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherches Ethnologiques, N° 2, Bordeaux.

1975 - Le cas de la région de Maradi (Niger).
pp. 5-43, Vol. II, in Sècheresses et Famines du Sahel, Maspero, Paris, 2 vol.

RAYMOND (H.) 1973 - Comptabilité Nationale et réalités socio-économiques du monde rural en Afrique Noire.
Statéco. Bulletin de Liaison INSEE-Coopération, déc. 1973, N° 4, pp. 31-55, multigr.

ROCHETEAU (G.) 1975 - Pionniers Mourides au Sénégal : Colonisation des Terres Neuves et transformations d'une économie paysanne.
Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., Vol. XII, N° 1, pp. 19-55.

SERRE (H.) 1973 - La filière bovine en amont d'Abidjan.
in GERDAT, Séminaire d'Economie Rurale, ENSA Montpellier, 2 au 6/7/1973, Fasc. IV, L'analyse de filière agro-alimentaire, multigr.

STEELE (D.) 1975 - The theory of the dual Economy and African entrepreneurship in Kenya.
Journal of Development Studies, Vol. 12, oct. 1975, N° 1, pp. 18-38.

VERNIERE (M.) 1969 - Anyama, étude de la population et du commerce colatier.
Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., Vol. VI, N° 1, pp. 83-111.

WILLIAMS (M.J.) 1976 - Stratégies pour le développement du Sahel.
Le "Club des Amis du Sahel". OCDE, Paris, nov. 1976.